

Demande d'autorisation de sortie scolaire
AVEC NUITÉE(S) et HORS DEPARTEMENT

C. M. n° 99-136 du 21 septembre 1999 (BO N° 7 Hors série du 23.09.1999) + BO N° 2 du 13 janvier 2005

Dossier à retourner **par e-mail - 8 semaines hors périodes scolaires avant le départ**

Isabelle DELAUNAY ce.dapicvoyages@ac-nantes.fr

ECOLE

Nom de l'école : _____ Nom du directeur(trice) _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____ I.E.N. : LAVAL _____

☎ : _____ Code établissement (RNE) : _____

Classe(s)	Eff. de la classe	Eff. participant à la sortie		Nom-Prénom de l'enseignant	OBSERVATIONS (½ temps - changement de service)
		G	F		

(1) L'ENSEMBLE DES ELEVES, QU'ILS SOIENT ISSUS D'UNE OU PLUSIEURS CLASSES, EST CONSIDERE COMME CONSTITUANT UNE SEULE CLASSE

SEJOUR

1 - DATES

ALLER				RETOUR			
Départ de l'école		Arrivée au centre d'hébergement		Départ du centre d'hébergement		Arrivée à l'école	
Date	Heure	Date	Heure	Date	Heure	Date	Heure

2 - ASSURANCE

a/ Ecole

Nom de la compagnie (couvrant les risques spéciaux du séjour)	N° de police

b/ Elèves

La directrice/le directeur atteste qu'il est bien en possession, pour chaque élève, des documents ci-dessous :

- Autorisation écrite des parents
- Attestation d'assurance R.C. et I. A. C
- Fiche sanitaire

3 - TRANSPORT

Mode de transport utilisé (autobus-train-vélo-etc.) : _____

Itinéraire détaillé du voyage et des visites sur place (voir fiche transport)

4 - Lieu d'hébergement (figurant sur le répertoire départemental)

Nom de l'Ets d'accueil : _____

Nature (hôtel-gîte-chalet-ferme-centre de vacances): _____

Adresse : _____

Commune - Code postal : _____ Tél : _____

N° d'inscription au répertoire de la DSDEN d'implantation : _____ Date d'attribution _____

ENCADREMENT

1 - **Voyage** La présence d'un titulaire du BNS ou BNPS ou PSC1 **est obligatoire**, joindre la copie

Nom de <u>NAISSANCE</u> Prénom	Date de naissance	VILLE et DEPARTEMENT de Naissance	Statut*	BNS- BNPS- AFPS (oui-non)

2 - **Vie collective** (1) (la présence d'un titulaire du BNS ou BNPS ou PSC1 est obligatoire)

Nom de <u>NAISSANCE</u> Prénom	Date de naissance	VILLE et DEPARTEMENT de Naissance	Statut*	BNS- BNPS- AFPS (oui-non)

3 - **pendant les activités spécifiques « E P S » ET ACTIVITES ARTISTIQUES** (1)

Nom Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Statut / Qualification *	Diplôme	Date d'agrément de l'IA d'accueil

* ATSEM (après autorisation du maire) - intervenants extérieurs pour l'encadrement de la vie collective - Intervenants extérieurs dans le cadre des enseignements

FINANCEMENT

Coût total du séjour : _____

Participation d'une collectivité territoriale (préciser) : _____

Participation d'une association (préciser) : _____

Autres financements (préciser) : _____

Participation familiale par élève : _____

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné

• FAIT à _____ le _____ Signature de l'enseignant coordonnateur du projet,

• Date de transmission à la DSDEN 53 le _____ Signature du Directeur (trice), précédée de la mention « Lu et Approuvé »

PIECES A JOINDRE

- 1 - Demande d'autorisation de Sortie Scolaire avec Nuitée.....
- 2 - Fiche d'information sur le transport (annexe n° 3)
- 3 - Copie du « Schéma de conduite » (à se procurer impérativement auprès du transporteur)
- 4 - Copies des attestations d'agrément des intervenants extérieurs et brevet de secourisme.....
- 5 - Le projet pédagogique

Il doit comporter :

- *Projet pédagogique et éducatif*
- *Programme détaillé du séjour*
- *Actions ultérieures (évaluation et exploitation des acquis pédagogiques et éducatif de la sortie scolaire avec nuitée(s))*



(1) Taux d'ENCADREMENT

• Voyage :

<i>Ecole maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine</i>	<i>Ecole élémentaire</i>
2 adultes au moins, dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe Au-delà de 16 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 8	2 adultes au moins, dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe Au-delà de 20 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 10

• Vie collective : (la présence d'un titulaire du BNS ou BNPS ou PSC1 est obligatoire)

<i>Ecole maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine</i>	<i>Ecole élémentaire</i>
2 adultes au moins, dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe Au-delà de 16 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 8 (BAFA conseillé)	2 adultes au moins, dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe Au-delà de 20 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 10 (BAFA conseillé)

• Activités physiques et sportives :

<i>Ecole maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine</i>	<i>Ecole élémentaire</i>
Jusqu'à 16 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant Au-delà de 16 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 8 élèves	Jusqu'à 30 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant Au-delà de 30 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 15 élèves

• Activités physiques et sportives A ENCADREMENT RENFORCE :

<i>Activités</i>	<i>Ecole maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine</i>	<i>Ecole élémentaire</i>
Sports de montagne - Ski - Escalade - Alpinisme Activités aquatiques (A) ou subaquatiques Activités nautiques avec embarcation VTT - Cyclisme sur route (B) Sports Equestres - Tir à l'arc - Sports de combat Hockey sur glace, Spéléologie (classes 1 et 2)	Jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant Au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves	Jusqu'à 24 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant Au-delà de 24 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves

<i>(A) NATATION :</i>	UN MAITRE-NAGEUR-SAUVETEUR obligatoirement en surveillance	
Circulaire n° 2004-139 du 13 juillet 2004 1 MNS en surveillance par bassin jusqu'à 3 classes au-delà, 1 MNS en plus	* 3 adultes qualifiés pour une classe * classe multi cours élémentaire avec GS (3 adultes qualifiés) * Si l'effectif est inférieur à 20 (2 adultes qualifiés)	* 2 adultes qualifiés pour une classe Pour les classes à faibles effectifs définis le plus souvent par le seuil de 12 élèves, le taux peut se limiter au seul maître
<i>(B) CYCLISME SUR ROUTE</i>		Jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant Au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves

ACTIVITES INTERDITES

Tir avec armes à feu, sports aériens, sports mécaniques, musculation avec emploi de charges, haltérophilie, descente de canyon, rafting et nage en eau vive, spéléologie (classes 3 et 4)

=====**PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION**=====

Service DAPIC

Date de réception dans le service	Date de transmission à l'I. E. N.	Date de transmission à la DSDEN d'accueil

AVIS de l' I. E. N. de Circonscription

Favorable Défavorable (*motif*) _____

Date : _____

Signature :

AVIS de la DSDEN. d'accueil

(ou de la DSDEN de chaque département traversé en cas de sortie itinérante avec hébergement)

Favorable
(après vérification des conditions liées au centre, aux sites fréquentés et au personnel d'encadrement)

Défavorable (*motif*) _____

Date : _____

Signature :

OBSERVATIONS EVENTUELLES

DECISION du DIRECTEUR ACADEMIQUE du département d'origine

Accord Refus (*motif*) _____

Date : _____

Signature :

OBSERVATIONS EVENTUELLES

